

Horaire : Jeudi, 8h30-11h30
Examen final : 12 décembre, 8h30-11h30

Professeur : Patrick Fournier
Bureau : C-4044, Pavillon Lionel-Groulx
Disponibilité : Jeudis, 13h00-15h30
Courriel : patrick.fournier@umontreal.ca
Site internet : Sur Studium

Approche et objectifs

Le cours a pour objectif d'initier les étudiant(e)s à l'analyse quantitative en science politique. Il traite principalement de la logique sous-jacente à l'utilisation de ces techniques de manière à en démontrer la pertinence analytique. Le cours vise plus spécifiquement à rendre les étudiant(e)s de meilleurs consommateurs (plus informés et plus critiques) des techniques quantitatives de base.

À la fin du cours, les étudiant(e)s devraient:

1. avoir acquis une connaissance pratique des techniques quantitatives de base et être en mesure d'en évaluer la portée et les limites,
2. être capables d'utiliser les techniques quantitatives de base pour effectuer des travaux d'analyse de données et être capables de rendre compte des résultats de ces travaux.

Pédagogie

L'apprentissage se fera à partir:

1. de lectures,
2. de cours magistraux,
3. et de séances d'exercices.

Les lectures proviendront d'un seul manuel fortement recommandé:

William Fox (et Louis Imbeau). 1999. *Statistiques sociales*, Sainte-Foy: Presses de l'Université Laval.

Les étudiant(e)s pourront se procurer cet ouvrage à la succursale de la librairie de l'Université de Montréal située au Pavillon 3200 Jean-Brillant.

Évaluation

2 examens (20 questions objectives et 3 petits problèmes)

50 points x 2 = 100%

Calendrier

Septembre	5	Présentation du cours, concepts de base Lectures: Fox et Imbeau, Chapitre 1 (pages 3-30)
	12	Cours magistral: distributions, mesures de tendance centrale et de variation Lectures: Fox et Imbeau, Chapitres 2 (33-62), 3 (69-89) et 4 (91-103)
	19	Cours magistral: inférence statistique, estimation Séance d'exercices: estimation d'une moyenne et d'un pourcentage Lectures: Fox et Imbeau, Chapitre 4 (105-117)
	26	Cours magistral: analyse bivariée, tableaux croisés Lectures: Fox et Imbeau, Chapitre 5 (123-147)
Octobre	3	Cours magistral: gamma et chi-carré Séance d'exercices: gamma et chi-carré Lectures: Fox et Imbeau, Chapitres 6 (149-166) et 7 (169-170; 181-187)
	10	Cours magistral: comparaison de moyennes Séance d'exercices: test t Lectures: Fox et Imbeau, Chapitre 8 (203-223)
	17	Examen intra (50 points)
	24	Pas de cours (congé de la Semaine de lecture)
	31	Cours magistral: analyse de variance Lectures: Fox et Imbeau, Chapitre 9 (227-249)
Novembre	7	Cours magistral: corrélation et régression linéaire bivariée Lectures: Fox et Imbeau, Chapitre 10 (253-284)
	14	Cours magistral: logique des contrôles, analyse des tableaux multivariés Lectures: Fox et Imbeau, Chapitre 11 (291-315)
	21	Cours magistral: régression linéaire multivariée Lectures: Fox et Imbeau, Chapitre 12 (319-336)
	28	Cours magistral: régression logistique binaire et multinomiale Séance d'exercices: construction de schéma, estimation avec régression
Décembre	5	Période de questions et réponses
	12	Examen final (50 points)

Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre commence le 3 septembre 2024 et se termine le 23 décembre 2024 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence**.

Délais pour la remise d'un travail

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute demande de délai pour la remise d'un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Il s'agit de la politique « par défaut » du Département; le corps enseignant est libre d'imposer une pénalité plus élevée s'il le désire. La personne étudiante qui remet son travail après 23h30 sur Studium le jour de la remise est réputé les avoir remis le matin du jour ouvrable qui suit et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

Prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Bibliothécaire et règles bibliographiques

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

<https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique>

Pour les citations et références:

<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago>

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique [Julia Généreux Randall](#). Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un [courriel](#). La BLSH met aussi à disposition un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>. Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>. Pour toute autre question : <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363. Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : <https://toutlemondeadesbas.ca/>

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3^e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.
